

WARAA

BOONNE & HEUREUSE ANNEE 2015

Les Vainqueurs

Vive les mariés



Le frère Essoyo AMAH et la sœur Christine N'TESSA entament une nouvelle histoire de leur vie. Hier 4 janvier, ils ont dit oui devant Dieu et devant les hommes dans leur volonté d'entamer une vie de couple....

P7

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 05 Janvier 2015 N° 054 - Prix 250 F CFA

Politique d'exclusion pratiquée par l'opposition radicale
L'ANC écarte ADDI et réalise son rêve
de créer un groupe parlementaire ANC

P3



Préparatifs pour la présidentielle de 2015

Le MJPG exhorte tous les militants et sympathisants de UNIR à participer massivement à la révision des listes électorales

P4

Fêtes de fin d'année
La NJSPF offre des vivres à ses membres et réaffirme son soutien au président Faure

P4

Libre Opinion ... Et FAURE
GNASSINGBE SAUVA L'OPPOSITION !

P6

Sport/La FIFA nomme l'ancien ministre Antoine Folly comme président du comité de normalisation
Pour quels résultats ?

P7



Traditionnel message de vœux à la nation :



Faure Gnassingbé préconise une révision en profondeur de la constitution

P2

Danse traditionnelle «Kamou» à Lomé

Depuis le mois de décembre, le pays Kabyè vibre au rythme de la danse traditionnelle Kamou. Le 3 janvier dernier, les ressortissants du canton d'Atchangbade à Lomé ont donné le ton de cette danse dans la capitale. Ils se sont en effet réunis à l'EPP Sogbossito où ils se sont rappelés de leur culture. Le chef traditionnel des ressortissants du canton d'Atchangbade ainsi que ses collègues des autres cantons étaient présents à cette danse qui ouvre le bal de la danse « Kamou » à Lomé.



P5

Les ressortissants du canton d'Atchangbade ouvrent le bal

Traditionnel message de vœux à la nation Faure Gnassingbé préconise une révision en profondeur de la constitution

A l'occasion des vœux du nouvel an et comme de coutume, le chef de l'Etat togolais, Son Excellence Faure Gnassingbé a prononcé un important discours. Parmi les sujets abordés dans cette allocution on note entre autres la poursuite de la lutte contre la pauvreté à travers les actions du ministère du développement à la base, notamment le Fonds National de Finance Inclusive (FNFI), la poursuite également des travaux des infrastructures routières. Sur le plan politique, le chef de l'Etat a annoncé qu'il sera le garant de la réussite du processus électoral en cours pour l'élection présidentielle dans la transparence. Mais l'élément qui a retenu l'attention de la majorité des togolais c'est l'annonce surprise de la création dans les meilleurs délais d'une commission chargée de revoir en «profondeur» la constitution. Cette commission qui serait composée d'historiens, de sociologues, de juristes, d'hommes politiques et des acteurs de la société civile aura pour tâche, conformément à la 8^e recommandation de la CVJR, de proposer des réformes de la constitution en prenant en compte les réalités historiques et socio politiques de notre pays. Cette annonce tranche radicalement avec les propos du chef de l'Etat à Accra quand il soutenait qu'il allait respecter rigoureusement la constitution. Ceux qui, dans son entourage avaient, à l'époque affirmé que dans l'esprit du chef de l'Etat, respecter la constitution ne signifie pas refus des réformes avaient fait une bonne lecture de la pensée du président Faure.

Si l'on résume la proposition du chef de l'Etat, on peut dire que ce dernier est favorable aux réformes mais ces réformes doivent aller au-delà des articles concernant la limitation du mandat et le mode du scrutin. Ce faisant, le président Faure se présente comme un partisan de l'application stricte de la recommandation N° 8 de la CVJR.

L'opposition qui réclamait à cor et à cri les réformes en s'appuyant sur les recommandations de la CVJR est donc bien servie. Même si cette commission voyait le jour, il n'est pas sûr que ces réformes se fassent avant la présidentielle prévue pour le mois de mars.

Comme pour les scrutins de 2003, 2005, 2007, 2010 et 2013 l'opposition a accepté affronter le pouvoir sous cette constitution non révisée, elle doit s'armer de patience et de courage pour participer à toutes les phases du processus électoral en cours afin que la fête soit belle en mars prochain et que le meilleur gagne. **Lire l'intégralité du message du chef de l'Etat.**

Togolaises, Togolais
Mes chers compatriotes,
Quelques heures seulement nous séparent de l'année 2015. C'est avec un cœur plein de reconnaissance que nous nous tournons vers le Dieu Tout Puissant, pour les douze mois qui viennent de s'écouler et pour la grâce qui nous est accordée, de franchir le seuil d'une année nouvelle.

Je m'adresse à vous en cette occasion solennelle, pour présenter à chacune et à chacun, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité, pour la nouvelle année.

Je souhaite ardemment que la paix règne dans les cœurs et que l'esprit de concorde se consolide, à tous les niveaux, pour le bien de notre pays le Togo.

Mes vœux s'adressent à toutes les Togolaises et à tous les Togolais, sans exclusive, y compris ceux qui vivent hors de nos frontières.

Naturellement, je forme des vœux tout particuliers pour nos valeureux militaires que le devoir garde éloignés de la mère patrie. Je souhaite que l'écho de

ces vœux résonne jusqu'à eux et qu'ils trouvent à travers ma voix, l'expression de notre reconnaissance collective pour tous les sacrifices qu'ils consentent au service de la nation et pour leur engagement en faveur de la sécurité et la paix sur notre continent et dans le monde.

J'adresse aussi mes vœux les plus chaleureux à nos frères et sœurs des pays amis qui résident en terre togolaise et partagent quotidiennement nos joies et nos peines.

A tous ceux qui ont été éprouvés par la maladie, qui connaissent la solitude et le dénuement, je forme le vif souhait que l'année 2015 leur apporte un peu plus de chaleur humaine et de réconfort.

C'est mon souhait le plus ardent que les jours et les mois à venir nous procurent de nouvelles occasions, de vivre avec plénitude, la communauté de destin qui nous lie depuis des décennies.

Togolaises, Togolais
Mes chers compatriotes,
L'année qui s'achève, nous a confortés une fois de plus dans la certitude, qu'il

nous appartient de construire l'avenir, de hisser continuellement notre cher pays le Togo vers la cime du progrès et de la modernité.

Après le chemin que nous avons parcouru ensemble ces dernières années grâce à Dieu, avec la part des défis majeurs que nous avons relevés, je souhaite que chaque Togolaise et chaque Togolais, quelle que soit son appartenance politique prenne, au seuil de cette nouvelle année la juste mesure des enjeux auxquels notre pays est aujourd'hui confronté.

L'heure est venue de nous ressouder autour des valeurs essentielles qui nous guident depuis toujours : la paix, la cohésion nationale le progrès économique et social, la modernité pour le Togo.

Si nous parvenons au cours de l'année qui vient, à être à la hauteur de ces exigences fondamentales ; si nous parvenons à en faire le fil conducteur de toutes nos actions, alors nous aurons réussi à nous frayer un chemin plus prometteur vers ce que



nous recherchons tous : un Togo où il fait mieux vivre pour tous les citoyens. Pour y parvenir, encore faut-il que nous ne perdions pas de vue l'essentiel. Encore faut-il que nous sachions faire preuve de discernement, dans le tumulte ambiant.

Nous sommes témoins chaque jour des crises identitaires qui traversent les sociétés contemporaines et qui les conduisent à rechercher leur voie, parfois au prix de heurts et de soubresauts ruineux. Dans ce contexte agité où chaque nation cherche des repères, il nous appartient de faire preuve de réalisme et d'inventivité, en tenant compte de notre parcours, des étapes que nous avons su franchir et surtout des défis qu'il nous reste à relever.

Tout l'enjeu, mes chers compatriotes est de ne pas nous éloigner, à aucun moment, de ce qui compte réellement pour nous-mêmes et pour le Togo de demain. C'est notre commune responsabilité d'éviter les faux raccourcis, les chemins de traverse qui peuvent retarder et différer l'avancée du Togo vers les grands desseins qu'il s'est fixés.

A l'heure du bilan, chaque Togolaise et chaque Togolais a la responsabilité devant l'histoire, de faire la part des choses, de mesurer en toute conscience, la portée de nos acquis pour que nous

puissions dessiner ensemble les contours de l'avenir, dans l'harmonie. Ce que nous avons pu faire ensemble ces dernières années dans le domaine économique et social, mérite que nous en prenions le plus grand soin, que nous en tenions compte dans la construction de l'avenir.

C'est ma conviction profonde qu'il n'est dans l'intérêt d'aucun Togolais, de renouer avec les errements que nous avons mis tant d'années et tant d'énergie à combattre.

Pour autant, nos choix ne doivent pas nous conduire à faire le lit de l'immobilisme. Notre quête de progrès doit nous inciter à être attentif au monde qui bouge autour de nous. A être ouvert aux débats, aux idées nouvelles, pourvu que celles-ci soient constructives et surtout guidées par la recherche du bien commun.

Je constate à cet égard que le débat sur les réformes politiques a pris ces derniers mois une vive tonalité dans la classe politique. Dans la foulée, le projet de réforme constitutionnelle introduit en juin 2014 n'a pas recueilli l'adhésion de la Représentation nationale.

Je note également, que la proposition de réforme initiée récemment par certains partis, est en cours d'examen.

Quelle que soit l'issue qui lui sera ré-

Suite à la 5

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
AGBEDANOU Essivi

REDACTION
Ezi Akoma
W. Maléki
Achile

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Service Action
00228 22-61-35-60
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez
votre journal**
WARAA
Les Vainqueurs
**chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Politique d'exclusion pratiquée par l'opposition radicale **L'ANC écarte ADDI et réalise son rêve de créer un groupe parlementaire ANC**

Au cours de la dernière séance plénière de l'année mardi dernier, le Président du Parlement, Dama Dramani a informé les députés que le Groupe parlementaire ANC-ADDI est divisé. Il y a désormais un Groupe parlementaire ANC et les députés du parti ADDI seront des non-inscrits. Cette situation que les analystes de la scène politique togolaise voyaient venir vient alors de se concrétiser.

Depuis les élections législatives de 2013, le parti qui a raflé plus de sièges dans l'opposition, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), voulait se défaire de l'ADDI avec qui il a obtenu des élus au sein du Collectif-Sauvons le Togo pour créer un groupe parlementaire ANC. Les observateurs de la scène politique togolaise ont à l'époque perçue ce geste comme une haute trahison ou une ingratitude vis-à-vis du CST. Pour rectifier le tir, l'ANC a créé un groupe parlementaire ANC-ADDI au lieu d'un groupe parlementaire CST. Avec



cette union de façade faite à contre cœur, l'ADDI se présentait comme une pierre dans la chaussure de l'ANC. Toutes les décisions prises au sein du groupe parlementaire découlaient d'un dictat de Isabel AMEGANVI et Cie et non d'une concertation entre les deux formations politiques et encore moins du CST. Ne pouvons plus jouer le rôle de marionnette, les responsables du parti de Aimé Gogué ont dû taper du poing sur la table pour exprimer

leurs vraies positions. C'est en effet le partage des 3 sièges au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante qui va finalement pousser à bout ADDI. En effet, le parti de Jean Pierre Fabre s'est accaparé des sièges sans céder un moindre siège à son collaborateur ADDI. Il faut rappeler que ce parti avait déjà affiché sa gourmandise aux grands jours en volant un siège à OBUTS dans la circonscription électorale du Grand Lomé. Pour dire enfin non à cette glotonnerie que l'ANC réédite à chaque si-

tuation de partage, ADDI a claqué la porte quand le conclave Arc-En-Ciel et CST a désigné Jean Pierre Fabre comme candidat unique des « petits partis » de l'opposition pour la présidentielle de 2015. Tout comme le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), ADDI soutient qu'il n'est pas question de choisir un candidat unique sans que les réformes constitutionnelles ne soient opérées.

Même si la proposition de loi initiée par le CAR et l'ADDI a été soutenue par l'ANC afin qu'elle aboutisse au Parlement, l'ANC ne supporte pas voir ADDI en accointance avec le CAR, un ennemi à abattre. En effet, Jean Pierre Fabre qui incarne l'ANC, n'a pas de bonne relation avec le CAR. On se rappelle qu'à l'élection présidentielle de 2010 Fabre avait fait feu de tout bois pour empêcher à AGBOYIBOR d'être le candidat unique de l'opposition quand son mentor Gilchrist Olympio ne pouvait plus se présenter pour des raisons de

santé. Depuis ce temps Fabre considère le CAR comme une grande menace. Le fait que son collaborateur traite aujourd'hui avec son ennemi devient alors une haute trahison. L'ANC a alors jugé bon se débarrasser de ADDI qui devient plus regardant dans la gestion de leur groupe parlementaire. Au même moment, c'est un rêve de longue date que l'ANC vient de réaliser, celui de constituer un groupe parlementaire ANC. La situation qui se présente actuellement à quelques pas de la présidentielle montre alors le bricolage de certains juristes qui ont mis en place le CST en y associant les partis politiques. Aujourd'hui, les initiateurs de cette coalition qui prétendait sauver le Togo doivent plutôt chercher des voies et moyens pour sauver leur nid. Pour l'heure, ils ont appris à leurs dépens que l'ANC n'était pas un parti qui devait servir de point d'appui pour « sauver le Togo ».

Jack NUKUNU

Alberto Olympio en campagne de proximité **Pourra-t-il créer la surprise ?**

Considéré comme un inconnu dans l'arène politique du Togo, M. Alberto Olympio, chef du parti des Togolais s'est lancé depuis le lancement de son parti dans une campagne de proximité au moment où les autres candidats potentiels s'épuisent dans des manifestations et débats sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Conscient qu'il n'a pas la connaissance du terrain et que c'est pour la première fois qu'il met pied dans la danse politique au Togo, Alberto Olympio a décidé d'aller à la rencontre des populations pour partager sa vision et son programme avec les togolais de toute obédience.

Mais dans sa vision, il met la priorité sur les jeunes, les intellectuels, les étudiants en particulier. Sa stratégie consiste à séduire le monde universitaire qui



peut être le vecteur des informations sur le contenu de son projet de société pour le Togo.

L'élection présidentielle à venir peut apporter des surprises. Pendant que les militants du parti UNIR se proclament seigneurs et sûrs que leur champions va réitérer l'exploit des législatives de 2013, Jean-Pierre F abre se dit certain de gagner la présidentielle de 2015. Dans tout cela, il y a une inconnue de taille; la participation ou non des abstentionnistes de 2013.

En effet les statistiques des législatives de 2013 ont montré que près d'un million de togolais en majorité les jeunes ont boudé les urnes. Si demain, ils se décident d'aller aux urnes qui peut prédire pour qui ils voteront ? Avec cette réserve de voix ajoutée aux nouvelles inscriptions après révision, les indécis pourraient avoisiner 1,3 millions. Si M. Alberto Olympio parvenait à convaincre ces indécis de voter pour lui, et si certains militants de l'UFC décidaient de quitter le vieux cousin fatigué Gilchrist pour rejoindre le jeune Alberto, on ne sera pas loin d'une surprise. Si l'informaticien et homme d'affaires, Alberto Olympio dispose de moyens financiers pour battre réellement campagne, les jeux semblent très ouverts et il peut déjouer les pronostics.

W. Maléki

Message de vœux de Gilchrist Olympio aux togolais **Le président de l'UFC appelle à éviter des erreurs politiques**

- «Nous devons éviter certaines erreurs politiques qui consistent à interdire la participation de certains acteurs aux élections», a averti ce samedi, le président de l'Union des Forces de Changement (UFC) Gilchrist Olympio dans son message de vœux du nouvel An.

«Les réformes qui visent des intérêts personnels ou qui sont contre certains acteurs auront du mal à aboutir. Nous devons donc viser loin et faire des réformes pour les générations présentes et futures. Nous avons lutté pendant longtemps contre les lois taillées sur mesures, les discriminations et autres facteurs visant à empêcher certains acteurs de participer aux élections. Tous les citoyens qui respectent les normes et qui ne sont pas en conflit avec les dispositions en vigueur, peuvent s'ils le veulent parti-



ciper aux élections», a-t-il précisé.

Depuis quelques mois, le parti au pouvoir et des partis de l'opposition parlementaire sont à couteaux tirés sur les réformes politiques notamment l'épineux sujet de la limitation du mandat présidentiel. Dans l'actuelle constitution, le mandat présidentiel n'est pas limité.

Des partis de l'opposition parlementaire s'opposent à un troisième mandat du président

Faure

Suite à la p 7 3

Préparatifs pour la présidentielle de 2015

Le MJPG exhorte tous les militants et sympathisants de UNIR à participer massivement à la révision des listes électorales

L'évolution de l'actualité sociopolitique marquée par les marches des organisations de la société civile pour réclamer les réformes politiques fait une fois encore réagir le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance (MJPG). Ce mouvement de jeunes a déploré le fait qu'une certaine société civile choisisse d'avoir des accointances malsaines avec l'opposition politique, pour contourner les règles démocratiques en espérant prendre le pouvoir par un coup d'Etat constitutionnel. « Des responsables d'organisation de la société civile sont en effet membres permanents du bureau d'un collectif qui se réclame de l'opposition politique et ils manifestent publiquement pour la défense des intérêts de cette seule opposition. Quelle société civile !!! », s'indigne M. Yves KEYEWA, porte-parole de la MJPG.

Dans cette situation, le MJPG, mouvement membre de la Majorité Silencieuse rappelle que la démocratie



est d'abord et surtout la primauté de l'expression des suffrages populaires à travers l'organisation d'élections équitables, justes et transparentes. C'est au peuple qu'il revient donc de choisir librement son dirigeant. « La question des réformes basée sur des calculs politiques est pour nous, complètement dépassé, et si certains préfèrent perdre leur temps à se distraire et à se défouler dans les rues, ils n'auront que leurs yeux pour pleurer bientôt, parce que l'élection présidentielle aura bel et bien lieu à bonne date. », déclare le MJPG qui poursuit en ces termes: « Celui qui aspire à diriger le Togo doit pouvoir ga-

agner une compétition ouverte, à égalité de chances, à tous les enfants du pays remplissant les conditions d'éligibilité. Autrement, ce serait une démocratie tronquée, une parodie de démocratie. ». Ainsi, invite-t-il les militants et sympathisants du parti UNIR à participer à la révision des listes électorales au moment opportun. « Nous exhortons tous nos militants à participer massivement à la révision de la liste électorale et à se tenir prêts à voter en mars prochain, pour notre candidat. », conclut, le MJPG.

Jack NUKUNU

Manifestations pour obtenir les réformes Le programme commun des ODDH avec CAP 2015 discrédite la société civile

Décidément au Togo, tout marche normalement mais à l'envers. Les organisations de la société civile, défenseurs des droits de l'homme régies par la loi de 1901 et qui en principe sont apolitiques, sont devenues dans notre pays des fers de lance du combat politique. Il nous souvient en effet que c'est les ODDH qui ont créé le Collectif Sauvons le Togo. Mais dans ce collectif, des partis politiques étaient venus s'ajouter. Pendant deux ans, ce collectif a marché pour réclamer le départ du président Faure mais en vain. Ces ODDH savent pertinemment que la Constitution togolaise n'autorise pas les changements à la tête de l'Etat par les manifestations de rue. Aujourd'hui encore en organisant des manifestations conjointes avec un regroupement électoraliste (CAP 2015) qui cherche à conquérir le pouvoir par tous les moyens, y compris par la rue, les ODDH malmènent sérieusement la crédibilité de la société civile togolaise. Désor-



mais avec le CAP 2015, les ODDH ont entamé la crédibilité de la société civile du Togo dans son ensemble à l'étranger. Comment peut-on faire confiance à ces ODDH pourtant dirigées par des juristes de haut niveau ? Les responsables de ces ODDH seront couverts de honte peut être dans quelques mois car, comme en 2010 et en 2013 si les réformes ne se faisaient pas avant la présidentielle c'est sûr que tous les opposants participeront aux scrutins le moment venu et on les retrouvera comme toujours dans un gouvernement de « large ouverture » après. Attendons de voir.

W. Maléki

Landernau politique togolais

« Jean Pierre FABRE est-il encore capable de poursuivre sa carrière politique ? »

La scène politique togolaise depuis les années 90 a connu des personnages aussi divers que variés dans leurs carrières, leurs stratégies et leurs tactiques. De tous ces hommes et femmes politiques, le leader de l'ANC reste très singulier.

Jean Pierre FABRE est le seul à avoir piloté le parti de l'intérieur alors que son mentor était contraint à l'exil. De ce fait, il s'est fait un nom et une popularité car il était le visage de l'UFC lorsque Fo Gil était loin des frontières du pays. C'est cette popularité auprès des populations largement analphabètes qu'il utilisera pour être le candidat de substitution de l'UFC en 2010. Le leader de l'ANC venait de commettre le premier parricide politique sur la terre de nos aïeux. Pour celui qui a tué politiquement son père, ce n'est pas soumettre les autres acteurs politiques et ou civiles qui sera la chose la plus difficile. Il entreprendra donc de disloquer l'UFC et par la fourberie de créer des regroupements dont il sera le seul et unique bénéficiaire. Ainsi naîtront successivement le FRAC, le CST et dernièrement le CAP 2015.

Jean Pierre FABRE, habile manœuvrier ou piètre politique ?

Que ce soit au FRAC, au CST ou dans CAP 2015 Jean Pierre FABRE a voulu jouer les premiers rôles. Ceci n'est pas une mauvaise chose en soit. C'est nor-

mal. Ce qui est mauvais c'est la manière. Le leader ne doit pas être celui qui écrase tous, il doit être humble et courtois, avoir une grande capacité d'écoute et accepter les critiques et reproches, il doit être le serviteur de tous et non se faire servir par tous. Le leader doit être aussi logique et cohérent, il doit être un homme de vision et non un réactionnaire. Par-dessus tout, le leader doit être posé et non agité. De toutes les vertus que nous venons d'énumérer, le patron de l'ANC ne possède aucune et fait de lui finalement un piètre politique. Pour l'ancien Premier Ministre AGBEYOME Kodjo, le comportement incohérent de Jean Pierre FABRE « suscite des doutes quant à sa capacité de poursuivre sa carrière politique ». Pour lui donc le patron du parti orange serait une plaie pour le Togo. Selon un observateur de la politique togolaise, « les togolais préfèrent que Jean Pierre FABRE raccroche de sa carrière politique plutôt que de voir Faure GNASSINGBE quitter le pouvoir ». Pour cet observateur aussi « Faure est un président visionnaire et les réformes qu'il amorce pour le Togo jetteront les bases d'une nation réconciliée et tournée vers le développement. Il veut des réformes en profondeur pour ce pays et non des

Suite à la p 6 4

Fêtes de fin d'année

La NJSPF offre des vivres à ses membres et réaffirme son soutien au président Faure

A la veille de la nouvelle année 2015, le président de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure NJSPF a organisé une rencontre de réflexion et de prière pour la victoire du président Faure en 2015. C'est le centre communautaire de Tokoin qui a servi de cadre à cet événement grandeur nature.

L'objectif de cette rencontre selon les organisateurs, est d'apporter le soutien du mouvement à la politique du président de la république, SEM Faure Gnassingbé, placer le président FAURE et le Togo sous la protection Divine et que l'éternel tout puissant épargne de la terre de nos aïeux des pertes inutiles en vies humaines avant, pendant et après les élections présidentielles de 2015.

Dans le cadre de ce processus la NJSPF pense jouer pleinement le rôle qui est le sien aux côtés du grand parti UNION



POUR LA REPUBLIQUE UNIR dans le respect des lois de la République.

L'essentiel de cette manifestation est la distribution des kits alimentaires aux membres de NJSPF, afin de les permettre de bien fêter.

« Au moment où nous nous apprêtons à accueillir l'année 2015, nous voulons solennellement adresser à monsieur FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE ? Président de la république ; les vœux de la NJSPF. Ces vœux chers, certes, sont ceux naturellement qu'un enfant puisse rêver pour

son père : SANTE ? BONHEURE et PROSPERITE » a évoqué Noel DE POUKN, président de NJSPF.

La cérémonie offre une fois encore aux jeunes de la NJSPF l'opportunité de réaffirmer au chef de l'Etat l'inaltérable soutien au pragmatisme de sa politique de développement économique qui projette le Togo au rang des pays émergents d'une part ; et à sa recherche permanente de la cohésion sociale et la refondation de la nation togolaise autrefois fissurées.

Hubertine AKOV

Danse traditionnelle «Kamou» à Lomé

Les ressortissants du canton d'Atchangbade ouvrent le bal

Depuis le mois de décembre, le pays Kabyè vibre au rythme de la danse traditionnelle Kamou. Le 3 janvier dernier, les ressortissants du canton d'Atchangbade à Lomé ont donné le ton de cette danse dans la capitale. Ils se sont en effet réunis à l'EPP Sogbossito où ils se sont rappelés de leur culture. Le chef traditionnel des ressortissants du canton d'Atchangbade ainsi que ses collègues des autres cantons étaient présents à cette danse qui ouvre le bal de la danse « Kamou » à Lomé. Selon le Chef traditionnel des ressortissants du canton d'Atchangbade à Lomé, **Mon-**

seur Sindjalim Tchodou Boniface, la danse Kamou est organisée chaque année quand le moment arrive pour permettre aux enfants qui n'ont pas encore eu la chance d'aller au village de découvrir leur tradition. « Nous choisissons de le faire à Lomé pour le fait que plusieurs ethnies s'y retrouvent. En le faisant donc, nous montrons à tout le monde la tradition Kabyè tout en leur confirmant que nous existons aussi à Lomé », a-t-il expliqué. Il faut aussi souligner que la danse Kamou dans la capitale



est une véritable occasion de retrouvailles entre les fils et filles du canton. En effet, préoccupés par diverses activités, les ressortissants d'un même milieu n'ont souvent

pas le temps de se revoir. C'est donc à l'occasion de ce qui les rassemble, une manifestation traditionnelle comme la danse Kamou, qu'ils arrivent à se

revoir. A EPP Sogbossito, au-delà des organisateurs, les ressortissants d'atchangbade, c'est tout le pays kabyè et les populations d'ethnies diverses qui sont descendus sur la piste de danse pour vibrer au rythme du tam tam. C'est une marée humaine qui avait pris d'assaut la cours de l'école soit pour danser, soit pour découvrir la riche tradition kabyè. Après cette danse, les autres cantons s'activent aussi pour pérenniser la tradition à travers le kamou.

La Rédaction

Traditionnel message de vœux à la nation

Faure Gnassingbé préconise une révision en profondeur de la constitution

Suite de la p 2

servée, il me paraît dès à présent fondamental de dépasser les contingences immédiates pour ouvrir un vaste champ de réformes politiques en profondeur, dans le but de consolider notre ancrage démocratique et le processus de réconciliation nationale. A cet effet, et conformément à la huitième recommandation du Rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation qui souligne la nécessité de régler la question des réformes institutionnelles dans le cadre d'une réflexion approfondie sur l'adaptation du modèle en vigueur dans notre pays à nos réalités sociologiques, une commission de réflexion sur les réformes politiques sera mise en place. Cette commission sera composée d'historiens, de personnalités politiques, de juristes, de sociologues et de représentants de la société civile. Sa mission consistera à proposer dans les meilleurs délais et conformément à l'approche préconisée par la CVJR, un texte de réforme politique, de réforme institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes des Togolaises et des Togolais. Je souhaite vivement que cette initiative contribue à nourrir le débat et à restaurer davantage de sérénité dans ce débat politique.

C'est dans notre intérêt à tous que l'année nouvelle qui commence nous ouvre véritablement un nouvel horizon de cohésion et de fraternité, grâce auquel nous serons en mesure de créer un front commun plus soudé, face aux défis pressants qui nous attendent.

Togolaises, Togolais
Mes chers compatriotes,
Qu'il me soit permis, au regard des nombreux défis qui se dressent à l'horizon, d'évoquer quelques-uns des domaines, parmi tant d'autres, où nous devons intensifier nos actions. Ces domaines mé-

ritent toute notre attention, car les progrès que nous y avons enregistrés, ont une forte valeur de symbole. Dans ce monde où rien n'est donné, dans ce monde où, pour chaque communauté humaine, tout acquis durable est la contrepartie des efforts collectifs, la nation togolaise a aujourd'hui le privilège de poursuivre son épopée vers le développement économique et social dans un climat de stabilité. Ce climat de stabilité s'est considérablement affermi. Comme vous le savez et face aux menaces et aux risques qui chaque jour surgissent dans le monde mais aussi dans notre région, j'ai pris la décision il y a un an de refonder notre système de défense et de sécurité pour garantir la stabilité indispensable au développement de notre cher pays, le Togo.

L'organisation territoriale en deux régions militaires, de gendarmerie et de police nationale assure désormais une cohérence profonde de l'ensemble de nos forces de défense et de sécurité. Elle permet un maillage efficace de notre territoire national pour répondre à toute intention malveillante, mais nous donne aussi une plus grande capacité d'intervenir aux côtés de nos amis et alliés.

En allant au plus près de nos populations, tous ceux qui sont en charge de sa sécurité font chaque jour la preuve de leur engagement et de leur détermination à être à son service, sans aucune autre considération que celle d'œuvrer au bien commun.

Aussi sommes-nous déterminés à poursuivre au cours de l'année nouvelle, les efforts pour donner à notre défense les moyens nécessaires pour assurer sécurité et stabilité à notre communauté nationale, dans un environnement de plus en

plus marqué par les incertitudes et des défis multiformes. Togolaises et Togolais
Mes chers compatriotes,
Nous devons progresser et nous progressons année après année, parce que nous avons choisi de combattre l'immobilisme dans tous les domaines. Nous progressons, parce que nous avons résolu de chasser la précarité dans ses plus petits recoins. Nos actions se fondent sur la conviction profonde qu'il est de notre responsabilité de rendre possible un Togo meilleur.

Un Togo dans lequel, les plus vulnérables et les plus démunis se sentiront de plus en plus soutenus et épaulés, dans leur quête légitime d'une existence plus décente et d'un meilleur avenir. En janvier 2014, nous lançions avec beaucoup d'espoir, le Fonds national de la finance inclusive. Dieu merci, nos attentes n'ont pas été déçues.

En effet, sept mois seulement après sa mise en œuvre, le premier produit du FNFI baptisé « Accès des pauvres aux services financiers » a permis de toucher plus de 300.000 personnes sur l'ensemble des préfectures que compte notre pays. L'adhésion de nos populations à ce programme est très encourageante. Pour l'année 2015, le FNFI et les prestataires de services financiers franchiront un nouveau cap, avec la mise sur le marché de deux nouveaux produits. Ces nouveaux produits permettront de prendre en compte les besoins spécifiques de deux cibles majeures de la politique d'inclusion financière du Gouvernement.

Il s'agit des agriculteurs et des jeunes. Confinés dans les milieux ruraux défavorisés, les agriculteurs ont besoin que la finance inclusive s'adapte à leurs besoins particuliers.

Au cours de la nouvelle année, nous serons donc particulièrement attentifs à leur situation, en leur proposant, des produits innovants, leur donnant la possibilité de sortir de l'extrême précarité, en initiant des activités plus rémunératrices.

Pour ce qui concerne les jeunes, bien

souvent, ils ont appris un métier mais peinent, faute de moyens financiers, à lancer une activité génératrice de revenus. Le FNFI mettra à leur disposition un nouveau produit adapté à leurs besoins. Cette nouvelle offre leur permettra en terme de leurs formations, d'accéder aux microcrédits, pour prendre pied dans le monde du travail, en démarrant une première activité concrète, génératrice de revenus. Nous continuerons à mettre un accent tout particulier sur la lutte contre la précarité, en poursuivant également et avec la même détermination, la réorganisation du secteur informel. Nous allons intensifier les actions engagées pour valoriser davantage l'apport de ces nombreux de corps de métiers qui ne sont pas suffisamment pris en compte par le circuit formel de production nationale. Leur contribution à la création des richesses nationales sera davantage prise en compte et mise en valeur dans l'intérêt même de notre économie.

Togolaises, Togolais,
Mes chers compatriotes,
Saison après saison, année après année, nous mesurons par nous-mêmes, à quel point il nous est possible de repousser les frontières de l'exclusion économique et sociale. Cette dynamique sera maintenue et approfondie, grâce à des efforts assidus et à la préservation de la cohésion nationale.

Au jour le jour, nous nous rendons compte à quel point le rêve d'une nation togolaise accomplie peut prendre progressivement corps, si nous ne perdons pas de vue les priorités de l'heure.

Alors que la maladie à virus Ebola continue de faire des ravages, nous devons rendre grâce à Dieu que les efforts de sensibilisation déployés dès l'apparition de l'épidémie aient permis de préserver notre pays. La sensibilisation doit cependant se

poursuivre avec une intensité accrue afin que la vigilance des populations ne faiblisse pas. Chaque citoyenne et chaque citoyen doit continuer à s'approprier les consignes de prévention données par les services de santé. Je réitère donc, au seuil de cette nouvelle année, mes souhaits de bonne santé à chacune et chacun d'entre vous, non pas comme un simple vœu, mais comme un véritable appel à une vigilance de tous les instants.

Togolaises Togolais,
Mes chers compatriotes,
Un rendez-vous important nous attend en 2015. Il s'agit de l'élection présidentielle. C'est une échéance cruciale.

Son succès dans la paix, la transparence et l'équité contribuera à affermir l'irréversibilité de notre choix en faveur de la démocratie et du pluralisme. Il revient dès à présent, à tous les acteurs politiques de faire preuve de retenue, de responsabilité et de dignité. Le succès attendu doit être au rendez-vous et, le moment venu, célébré comme une victoire du peuple togolais et de sa démocratie.

Pour ma part, je me porte garant de la bonne tenue du scrutin. L'Etat se montrera inflexible à tous les niveaux, face à toute tentative visant à remettre en cause la paix et la stabilité dont jouissent les Togolais. Je vous invite tous à prendre activement part à toutes les étapes du processus électoral. Avec l'élection qui vient, c'est la parole qui est donnée aux citoyens. Vivement qu'ils s'expriment massivement à cette occasion et que, par leur choix souverain, ils indiquent la voie à suivre, sur tout ce qui engage l'avenir de notre jeune nation. Sur ce, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse 2015. Bonne fête dans vos foyers respectifs et que Dieu bénisse notre cher pays le Togo.

Libre Opinion ... Et FAURE GNASSINGBE SAUVA L'OPPOSITION !

Par Dr David IHOU

Dr David Ihou au regard de l'évolution de la situation socio politique de notre pays tient comme il en a l'habitude, à dénoncer l'inconsistance des responsables de l'opposition et leur mépris pour les jeunes qu'ils abandonnent à chaque marche aux mains des forces de l'ordre. Il salut par la même occasion la proposition du Chef de l'Etat qui consiste à la mise en place d'une commission pour revisiter en profondeur notre constitution. Il trouve que cette proposition vient comme une sorte de bouée de sauvetage pour une opposition en pourriture avancée.

Il faut être un peu perturbé pour déposer un projet de loi de révision constitutionnelle, à un mois du départ en vacance du Parlement, surtout que cette loi doit permettre de faire un amendement constitutionnel avant la présidentielle de mars 2014 ! C'est le pouvoir qui avait présenté un projet de loi dans ce sens, mais ce projet a été rejeté par 63 voix (et une abstention) sur 91 députés, le 30 juin dernier... Pourtant, Jean-Pierre Fabre, Brigitte Adjagbo, Me AGBOYIBO, entre autres, sont des opposants, ou identifiés comme tels, qui ont pris part à la dernière élection présidentielle de mars 2010... Depuis cette date, ils ont certainement été en hibernation pour ne pas se rappeler qu'il faut des réformes avant la présidentielle de 2014, et ne se sont certainement réveillés qu'en décembre 2014, pour crier comme des putois : réformes avant la présidentielle de 2014 !

L'article 55 de notre Constitution est explicite : « L'Assemblée nationale se réunit de plein droit en deux (2) sessions ordinaires par an. La première session s'ouvre le premier mardi d'avril. La seconde session s'ouvre le premier mardi d'octobre... L'Assemblée nationale et le Sénat sont convoqués en session extraordinaire par leur président respectif sur un ordre du jour déterminé, à la demande du Président de la République ou de la majorité absolue des députés ou des sénateurs. Les députés ou les sénateurs se séparent aussitôt l'ordre du jour épuisé. »...

A moins d'être toujours en hibernation, nos opposants ne savent pas que les réformes ne peuvent pas s'opérer avant la présidentielle de mars prochain, puisque cette opposition ne dispose même pas de la majorité absolue à l'Assemblée nationale pour faire convoquer une session extraordinaire du Parlement ! Irresponsabilité oblige, nos leaders de l'opposition misent sur la mobilisation populaire, mais tout le monde connaît la lâcheté de ces Messieurs et Dames, car dès le premier pet de gaz lacrymogène, ils et elles se débinent, laissant les jeunes aux mains des forces de l'ordre, et ils ne leur envoient même pas à manger dans leur lieu de détention... Mais heureusement que beaucoup de ces jeunes comprennent aujourd'hui qu'il faut être comme un balai pour mourir pour des réformes !

Il est de notoriété publique que le Togo possède une classe politique piètre, et le mot n'est pas fort...A entendre Mme Kafui Brigitte Adjagbo-Johnson (candidate malheureuse à la présidentielle de 2010) à RFI, ce 2 janvier 2015, Faure Gnassingbé doit faire les réformes avant la présidentielle de mars prochain ! Mme la candidate malheureuse à la présidentielle de 2010 (moins de 1 % de suffrages !), ce n'est pas le Président de la République qui vote les réformes, ce sont les élus du peuple (c'est-à-dire, les députés), ou c'est le peuple qui le fait directement à travers un référen-

dum national ! Pouvez-vous expliquer à vos militants, comment Faure Gnassingbé peut faire les réformes avant mars prochain, alors que les députés ont rejeté le projet de loi par 63 voix, contre 27 le 30 juin dernier ? Pas étonnant que vous ayez moins de 1 % de suffrages en 2010 !...

C'est dans ce brouhaha de réformes constitutionnelles et institutionnelles, que dans son message à la nation du 31 décembre, le Président de la République, Faure Gnassingbé, a lancé le projet de mettre en place une commission de réflexion sur les réformes politiques au Togo. Une sorte de bouée de sauvetage pour une opposition en pourriture avancée, et sans imagination, pour donner de la dignité à notre marche vers une démocratie viable, digne, et intelligente. Cette commission va nous proposer un nouveau modèle de Constitution, qui sera soumis à référendum, pour qu'enfin, nous ayons une Loi Fondamentale qui fait honneur à notre nation...

Pourquoi notre Constitution du 14 octobre 1992 n'était pas si performante ? Lorsque nous avions écrit, pendant la transition, la mouture de la Constitution approuvée par référendum le 14 octobre 1992, j'étais de ceux qui, dans le gouvernement de transition, avaient émis des doutes sur la viabilité de cette Loi Fondamentale et sur la nature même du système politique (régime semi-présidentiel). Mais nous étions minoritaires, et la mouture fut convertie en texte définitif qui fut voté, et la loi fut promulguée par le Président Eyadema. Il ne nous a fallu que deux ans, pour nous rendre compte que cette Loi Fondamentale est porteuse de germes d'instabilité notoire. En effet, aux législatives de 1994, l'UTD d'EDM KODJO et le CAR de Me AGBOYIBO remportèrent la majorité absolue au Parlement, avec 42 sièges, contre 39 pour le parti au pouvoir, le RPT, sur un total de 81 députés que compte alors notre Assemblée nationale. S'ouvre alors une cohabitation qui allait vite tourner à la catastrophe nationale. Le Président Eyadema nomme Edem KODJO Premier Ministre (alors que l'UTD n'avait totalisé que 6 députés), en lieu et place de Me AGBOYIBO, dont le Parti, le CAR, avait rafié 36 sièges au Parlement. Le hic est que notre Constitution stipule clairement, que « **le Président nomme le Premier Ministre dans la majorité parlementaire** », ce qui a fait en toute légalité Gnassingbé EYADEMA !

Le gros problème de cette Constitution réside dans la composition de cette fameuse « **majorité parlementaire** ». Si elle est à minima (majorité absolue relative), comme en 1994, notre piètre classe politique se fera toujours couillonner, et la preuve est que Me Agboyibo refusa de participer au gouvernement de Mr Edem Kodjo, qui refuse, de son côté de démissionner de son poste, ou de refuser tout simplement le poste ! La présidence de l'As-



semblée fut confiée au KPI Dahuku PERE, et la vice-présidence du Parlement, de façon incompréhensible à... Me HEGBOR, du CAR !

Dans nos démocraties naissantes, la cohabitation est une épreuve délicate et difficile à digérer pour nos politiciens novices et souvent politiquement non formés ou mal formés et c'est pourquoi, nous, nous avons préféré un système politique sur le mode Présidentiel, à la bénédiction ou à la ghanéenne...

Avec notre système, le Président de la République peut changer de PREMIER MINISTRE comme bon lui semble, et comme il change de chemises, surtout si, par hasard, deux ou trois partis obtiennent le même nombre d'élus au Parlement. Pire, si la majorité absolue est relative (le cas de 1994), le pouvoir peut manipuler la donne en « achetant » tout simplement 2 ou 3 députés et la majorité bascule ! C'est pourquoi, c'est ahurissant que des compatriotes et non des moindres, réclament le « retour à la Constitution de 1992 » comme si c'est un ballon de football qu'on ramène au centre du terrain, après un but ! Certains plaisantins se plaisent même à braire que la Constitution de 1992 est sacrée ! Pas de blasphème Messieurs et Dames, le seul texte sacré est la Bible, ou le Coran, ou la Thora...

Pourquoi la Constitution en vigueur aujourd'hui (celle du 14 octobre 1992, révisée légalement le 31 décembre 2002, à cause de la bêtise de l'opposition (qui a boycotté le scrutin) dit, à nouveau, être révisée ?

Ce n'est pas tant la limitation des mandats ou les deux tours de scrutin qui posent problème ! Il y a plusieurs pays à démocratie exemplaire où l'élection est à un seul tour, comme les Etats-Unis d'Amérique, et des pays où il n'y a pas de limitation des mandats de l'Exécutif, comme l'Angleterre, l'Allemagne, etc. ... Quand vous posez cette question à nos opposants ou supposés tels :

« **Il n'y a personne parmi vous qui peut battre Faure Gnassingbé sans les réformes ?** », ils vous regardent comme des chiens et des chiennes battu(e)s, et baissent les yeux au sol, en répondant :

« **S'il se présente, il va nous battre à plate couture !**

Quand vous tonnez à leur endroit : « **Dans ce cas, vous n'êtes que des farceurs quand vous exigez des réformes pour que Faure Gnassingbé ne se présentent pas ?** !

Et ils baissent la queue comme des chiens et des chiennes battues (e)s ! Demandez à ma sœur ADJAMAGBO-Johnson Brigitte Kafui ce qu'elle a fait depuis le 4 octobre 2010 jusqu'à ce jour, pour qu'elle puisse battre Faure Gnassingbé, si les deux se présentent,

et elle va baisser la tête, parce que, pour passer de 1 % en 2010 à 51 % en 2014, il faudrait que tous les ADJAMAGBO de cette terre vivants et morts depuis 300 ans se lèvent derrière elle !

Une des salades de notre Constitution actuelle est l'article 66, qui stipule que :

« **Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions...** »

Il n'est plus question, comme dans la précédente Constitution, pour le Président de la République de nommer le Premier Ministre dans la majorité parlementaire !

En termes clairs, si l'opposition avait remporté les législatives de juillet 2013, Faure Gnassingbé peut nommer Dr IHOU David ou AHOOMEY ZUNU, ou Mme Dogbé comme Premier Ministre, sans que les Fabre, APEVON, ADJAMAGBO n'aient rien à y redire ! Puisqu'ils n'avaient pas réclamé de révision constitutionnelle avant ces législatives !

Autre chose, on a fonctionné depuis 2002, sans SENAT et le rôle du Sénat est dévolu à l'Assemblée nationale (article 155), ce qui fait que le ou les partis qui ont la majorité à l'Assemblée détiennent de facto, **six des neuf** membres de la Cour Constitutionnelle, et comme le Président nomme les **trois** autres, les **neuf** sont favorables au pouvoir actuel.

Enfin, le poste de médiateur vient seulement d'être pourvu, alors qu'il est bien en place dans cette Constitution (article 154)...

La Commission de réflexion doit écrire une nouvelle Constitution, à soumettre à un référendum. Cette nouvelle Constitution doit instituer un régime présidentiel, plus adapté à notre pays, à notre histoire, et à notre culture...

Mes propositions

- **Un régime présidentiel avec un vice-Président**, élu sur le même ticket que le Président : comme au Ghana, comme aux USA...

- **Une élection à un tour**, parce que la bipolarisation de la vie politique

fera que tous les partis de l'opposition, même s'ils sont cent, doivent obligatoirement élire, lors des primaires, un seul candidat, pour affronter celui choisi, par des élections primaires, par le parti au pouvoir...

- **Mise en place d'un Sénat de 45 membres...**

- **Election des 9 membres de la Cour Constitutionnelle**, qui ne doivent, en aucun cas, être des membres actifs d'un parti politique : 5 seront élus par l'Assemblée nationale, 3 par le Sénat, et 1 désigné par le Président de la République.

- **Election des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)** : il faut une **CENI neutre**, dont les membres ne doivent, en aucun cas, être membres actifs d'un parti politique... 10 seront élus par l'Assemblée nationale, 5 par le Sénat, et 2 désignés par le Président de la République...

- **Le mandat présidentiel** doit être de **6 (six) ans non renouvelable pour le Président de la République, de 5 (cinq) ans non renouvelable pour les députés, et de 4 (quatre) ans renouvelable une fois pour les maires et conseillers municipaux...**

- **Tout citoyen togolais qui a la double nationalité**, ou plus, n'est pas éligible au poste de Président de la République, ni de Vice-président ...

La nouvelle Constitution sera soumise à référendum lors d'un scrutin couplé avec la prochaine présidentielle, et le Président élu, fera ses cinq ans, et pourra postuler pour le prochain mandat de 6 ans non renouvelable, la loi Constitutionnelle n'étant pas rétroactive...

Ceux et celles qui veulent vraiment présider aux destinées de notre pays, doivent se préparer à se battre vraiment, non pas par défaut, pour gagner en mars prochain, pour un mandat de 5 ans, et si cela les tente, en mars 2020, pour un mandat de 6 ans, non renouvelable...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie sécuritaire

Landernau politique togolais «Jean Pierre FABRE est-il encore capable de poursuivre sa carrière politique ?»

Suite de la p 4

saupoudrages de réformes pour faire plaisir à une certaine race d'opposants qui pensent que le Togo de 1992 est le même aujourd'hui et demain. l'analyse de cet observateur rejoint les vœux du Chef de l'Etat lorsqu'il disait : « **A cet effet, et conformément à la huitième recommandation du Rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation qui souligne la nécessité de régler la question des réformes institutionnelles dans le cadre d'une réflexion approfondie sur l'adaptation du modèle en vigueur dans notre pays à nos réalités sociologiques, une commission de réflexion sur les réformes politiques sera mise en place. Cette commission sera composée d'historiens, de personnalités politiques, de juristes, de sociologues et de représentants de la société civile.**

Sa mission consistera à proposer

dans les meilleurs délais et conformément à l'approche préconisée par la CVJR, un texte de réforme politique, de réforme institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes des Togolaises et des Togolais ».

Pour le bien de ce pays, l'ex-lieutenant de Gil Christ OLYMPIO et candidat unique de quelques six minuscules partis politiques d'opposition doit, dans son message de vœux à la nation, annoncer son retrait de la vie politique au Togo afin de contribuer à la consolidation de la paix et à l'enracinement démocratique dans notre pays car contrairement à ce qu'on colporte, l'on peut affirmer que Faure fait partie de la solution de notre pays.

Sport / La FIFA nomme l'ancien ministre Antoine Folly comme président du comité de normalisation Pour quels résultats ?

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) vient de nommer l'ancien ministre des sports Antoine Folly pour présider le comité de normalisation de la situation du football au Togo. Depuis un certain temps, le sport roi togolais traverse des moments difficiles marqué par l'élimination prématurée de nos équipes tant au niveau des clubs qu'au niveau national. Ce n'est pas le talent qui fait défaut. Au sein du onze national, il y a des joueurs de classe mondiale comme Sheyi Adébayor mais l'organisation fait cruellement défaut à la fédération togolaise de football. Le bureau de la fédération navigue à vue. Le président controversé de ce bureau Gabriel Améyi, conduit une équipe au



sein de laquelle il y a aussi n'importe quoi. La gestion des affaires de la fédération et notamment des sous mis à sa disposition laisse à désirer. Tous les rendez-vous de notre équipe nationale se traduisent par un cafouillage au niveau de l'organisation. La FIFA a été à plusieurs repri-

ses alertée sur la situation au Togo. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase obligeant la FIFA à dégager M. Gabriel Améyi, c'est sa mise en examen dans une affaire d'escroquerie.

L'ancien ministre des sports Antoine Folly qui vient d'être nommé pour remplacer Gabriel Améyi était déjà chargé par la FIFA de contrôler et de certifier les comptes du cabinet (CAPMG) désigné pour combler les lacunes de la fédération. Mais Antoine Folly, est bien connu des togolais. Les présidents de leagues et de clubs trouvent déjà que M. Folly n'est pas un individu recommandable et se demandent pourquoi la FIFA n'a pas pu trouver mieux ?

Personne n'ignore les scandales qui secouent l'instance internationale du football : billets vendus pour la poche de certains responsables, attribution de compétition par achat de conscience etc. La FIFA elle-même étant bien mouillée, le choix de Antoine Folly ne peut étonner personne. Le football étant après tout un business lucratif, il ne faut pas être surpris que dans cet univers, les champions des réseaux soient des magouilleurs professionnels.

La Rédaction

Message de vœux de Gilchrist Olympio aux togolais Le président de l'UFC appelle à éviter des erreurs politiques

Suite de la p 3

Gnassingbé (élu en 2005 et réélu en 2010) et tentent de lui barrer la route.

Un projet de loi introduit par le gouvernement et limitant à dix ans au plus, le mandat présidentiel a été rejeté le 30 juin dernier par les députés du parti au pouvoir, majoritaire à l'Assemblée nationale. Les députés n'ont pu s'entendre sur l'application de la disposition limitant le mandat présidentiel.

Pour des députés de l'opposition à l'Assemblée nationale, le texte prendra «effet immédiatement», une exigence qui n'est pas du goût des députés du parti au pouvoir qui ont simplement rejeté l'ensemble du texte.

«Nous devons éviter certaines erreurs politiques qui consistent à interdire la participation de certains acteurs aux élections», a indiqué Gilchrist Olympio, invitant tous les acteurs à réaliser «ce grand compromis national que sont les réformes constitutionnelles et institutionnelles».

«Nous souhaitons nous élever au-dessus des querelles stériles et destructrices qui ont jadis renforcé nos adversaires (...) C'est au sein du gouvernement, à la table de travail où se traitent les problèmes de notre nation, que doivent s'affairer tous les démocrates imbus d'un idéal de progrès dépassant leurs ambitions politiques personnelles. Ce n'est que là, dans cette anti-chambre du débat public, que seront accomplies les petites avancées qui sont à la base des grandes transformations», a-t-il souligné.

«Le Togo est notre patrimoine commun. L'histoire nous regarde, et elle jugera notre génération aux résultats que nous aurons laissés à nos enfants. Mais je sais que les Togolais sauront relever les défis et sauront s'élever au-delà de préoccupations individualistes, afin de construire une nation pleine de vie et d'espoir pour nos enfants», a martelé le président de l'UFC.

Il a saisi l'occasion pour inviter «tous les démocrates Togolais à s'entendre pour travailler à l'émergence d'un cadre institutionnel solide, à la réduction de la pauvreté, et au progrès économique» du Togo.

«Que l'année 2015 soit une année de progrès, de sérénité, et de confiance renouvelée en un avenir brillant pour le Togo. Nous devons tourner le dos à la violence, aux troubles et donner une chance à l'essor de notre économie. Nous sommes les enfants de la mère Patrie et nous sommes obligés de travailler ensemble pour la paix et l'essor du Togo, l'Or de l'humanité», a poursuivi Gilchrist Olympio.

Ce dernier a annoncé que son parti prendra part à la prochaine présidentielle : «l'UFC participera aux élections présidentielles et locales prochaines et le congrès de notre parti déterminera nos décisions à ce sujet».

Précisons que le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a annoncé mercredi dernier (dans son message de vœux du nouvel An), la création prochaine d'une «commission de réflexion» pour proposer un «texte de réforme politique» dans les «meilleurs délais».

Cette commission sera composée d'historiens, de personnalités politiques, de juristes, de sociologues et de représentants de la société civile.

«Sa mission consistera à proposer dans les meilleurs délais, un texte de réforme politique, de réforme institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations des Togolaises et des Togolais. Je souhaite vivement que cette initiative contribue à nourrir le débat et à restaurer davantage de sérénité dans ce débat politique», avait souligné Faure Gnassingbé.

Savoirnews/Waraa

Vive les mariés

Le frère Essoyo AMAH et la sœur Christine NTESSA entament une nouvelle histoire de leur vie. Hier 4 janvier, ils ont dit oui devant Dieu et devant les hommes dans leur volonté d'entamer une vie de couple. Leur mariage chrétien s'est déroulé à l'Eglise Baptiste la Moisson de Hédranawoé dans une ambiance festive. Que les prières des uns et des autres accompagnent ce jeune couple et que les anges au ciel se réjouissent de l'accomplissement de ce sacrement de l'église de Dieu.



La Rédaction

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

